Comment prévenir les risques professionnels dans votre établissement : de la méthodologie au plan d'action. Action qui intègre la formation d'un Référent Santé Sécurité

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Cette action vise à la fois les directeurs d'établissements et un ou deux professionnels de terrain amenés à devenir Référent Santé Sécurité au Travail

Durée
5 jours : 2 + 2 + 1

Organisme de formation
➲ SLConsultants

Date limite d'inscription
31/12/2018

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
Azé (53000) - Module 1
Les 25 & 26 avr. 2019
➲ **Groupe 2**
Nantes (44000) - Module 1
Les 29 & 30 avr. 2019
➲ **Groupe 3**
Azé (53000) - Module 2
Les 4 & 5 juin 2019
➲ **Groupe 4**
Nantes (44000) - Module 2
Les 6 & 7 juin 2019
➲ **Groupe 5**
Azé (53000) - Module 3
Le 20 septembre 2019
➲ **Groupe 6**
Nantes (44000) - Module 3
Le 24 septembre 2019

Interlocuteur Opco Santé

Caroline BERNIER
caroline.bernier@unifaf.fr

Contexte

ATTENTION :
Lors de l'inscription, nous remercions les structures non-adhérentes à Unifaf, de noter dans la case Numéro Adhérent : 00 0000 U 0000 X

Comme tout établissement du secteur médico-social, **les établissements du secteur handicap sont confrontés aux problématiques de santé au travail des professionnels**. L'ensemble des équipes de direction, d'encadrement et de professionnels doivent ainsi faire face **aux effets des risques professionnels qui portent aussi bien sur la qualité de l'accompagnement que sur les conditions de travail.**

Les processus d'usure physique et mentale liée à la manutention manuelle (TMS), aux chutes et aux risques psychosociaux (stress, agressivité et violence des usagers et des proches, violences internes (harcèlement moral, conflits entre salariés..) confortent s'il en était besoin, la nécessité d'agir en prévention des risques professionnels.

Dans ce contexte, **les acteurs de l'établissement doivent engager une démarche de prévention adaptée à la situation de la structure**(du diagnostic à l'élaboration d'un plan d'actions).

Pour ce faire, ce dispositif de formation-action constitue l'un des leviers privilégiés. Il vise à doter les acteurs de méthodologies pour **développer une approche globale, tout en mobilisant une personne ressource Référente, afin de construire une dynamique en prévention des risques professionnels en réponse enjeux humains** (usagers, familles, professionnels), **stratégiques, organisationnels, financiers et juridiques**.

La **prévention des risques professionnels** représente ainsi une composante forte de l'amélioration de Qualité de service et donc de l'attractivité du secteur.

Durée - Binôme obligatoire :
- 3 jours ou 5 jours (3 + 2 jours optionnels) pour les Directeurs
- 5 jours pour les Référents Santé Sécurité

Objectifs

A travers cette formation-action, il s'agit **d'associer les établissements à une action innovante qui offre à chaque participant l'opportunité d'initier au sein de son**

02 40 89 03 43

établissement une démarche active et participative de prévention des risques professionnels inscrite dans le temps. Elle montre qu'il existe **des solutions adaptées et co-construites avec les Référents Santé et Sécurité** portant sur l'organisation du travail et visant l'adaptation du travail à l'Homme.

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier les risques professionnels dans leur structure,
- Appréhender le rôle et missions d'un référent Sécurité au travail,
- S'approprier une méthode d'évaluation des risques (TMS et RPS) spécifique au secteur du handicap,
- Réaliser un travail de pré-diagnostic au sein de sa structure,
- Partager les analyses et les pistes d'amélioration,
- Définir un plan d'actions partagé.

Prérequis

Les participants devront consacrer du temps aux travaux d'intersession programmés entre les modules de formation.

Contenu

Module 1

Les déterminants spécifiques de l'activité du secteur : quelle approche pour identifier les risques ?

La démarche de prévention des risques professionnels :

- les enjeux,
- les fondements réglementaires,
- les acteurs : les acteurs internes et externes de prévention et de réparation ; rôle et responsabilités associées. Le rôle du référent santé et sécurité : Articulation du référent santé et sécurité avec le dirigeant et les autres acteurs.
- Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de prévention.

La démarche de prévention : une démarche de projet

Le nécessaire état des lieux pour initier une démarche de prévention lisible et cohérente adaptée au contexte

- Présentation des indicateurs et de leur analyse croisée
- Présentation d'outils de diagnostic de la démarche de prévention ; intérêts et limites

L'étape de mobilisation : mobiliser pour agir !

Module 2

Retour sur les travaux intersession / retour d'expérience

De l'analyse des risques à l'évaluation des risques

- La modélisation des risques
- Le Document Unique : positionnement par rapport aux autres obligations du secteur (évaluation interne, externe, etc …) – plan de prévention EE – formations sécurité – vérifications périodiques -

Zoom sur les risques TMS et RPS et autres selon les besoins. Approche méthodologique de l'analyse des manutentions des personnes.

Approche globale : méthodologie d'analyse d'une situation de travail.

La co-construction des analyses et des solutions.

L'analyse des accidents.

Module 3
Retour sur les travaux intersession / retour d'expérience
L'élaboration d'un plan d'actions stratégique et opérationnel par chaque établissement présent.

Calendrier :
Groupe 1 : à Azé
Groupe 2 : à Nantes

➔ Module 1 : pour les dirigeants et référents en santé et sécurité ➔ Les 25 et 26 avril 2019 (groupe 1)
➔ Les 29 et 30 avril 2019 (groupe 2)

➔ Module 2 : pour les référents en santé et sécurité et en option pour les dirigeants ➔ Les 04 et 05 juin 2019 (groupe 1)
➔ Les 06 et 07 juin 2019 (groupe2)

➔
➔ Module 3 : pour les dirigeants et référents en santé et sécurité. ➔ Le 20 septembre 2019 (groupe 1)
➔ Le 24 septembre 2019 (groupe 2)